

LES ARTS ET SPECTACLES



Le Soleil, Gilles Lafond

« Je suis alcoolique, ça rend la vie meilleure », disait Bukowski.

Charles Bukowski, 1920-1994

Écorché pour l'éternité

SAN PEDRO (AFP, AP) — « Je n'écris pas pour sauver l'humanité, j'écris pour me sauver moi-même. » Charles Bukowski, écrivain mythique des lettres américaines, décédé mercredi en Californie, a tenté par son oeuvre de se sauver de l'alcool et de la marginalité.

Dans plus de 40 ouvrages de prose et poésie, « Hank » pour les intimes avait donné corps à l'obscurité, la grossièreté, la parodie du personnage américain de l'« outsider ». Épais, trogne vérolée ravagée par l'alcool, barbe intermittente, bedaine tombant sur le pantalon mal fermé, Charles Bukowski était un provocateur-né.

Ainsi, lorsqu'il passe en France en 1978 sur le plateau feutré d'Apostrophes, il siffle en direct trois bouteilles de blanc devant les autres invités de l'émission littéraire la plus suivie de France, éructe, lutine sa voisine d'âge mûr. Cavanna lui hurle « Ta gueule, Bukowski », Bernard Pivot l'évacue.

Aventures minables dans la ville, boeries interminables

dans des bars glauques, formaient le sel de son oeuvre, de ces *Contes de la folie ordinaire*. Les « clochards, fous, marginaux, violeurs, salauds » de Los Angeles où il a passé la majeure partie de sa vie, sont sa source d'inspiration. Dans des textes corrosifs, incantatoires, au vitriol qui rappellent Céline, son idole, il disait sa haine de la « société du Coca-Cola et des hot dogs » et racontait l'envers de l'Amérique.

Né en 1920 en Allemagne, il arrive enfant à Los Angeles avec ses parents cherchant fortune. Enfance difficile, gifles et coups de lanière pleuvent. Il entre en conflit avec son père et commence à boire à 13 ans.

Postier, magasinier, employé de bureau, il exerce 100 petits métiers dont il est viré rapidement.

Pour oublier, il boit, court les filles et écrit : poèmes, romans, chroniques et nouvelles... Il raconte dans son premier roman *Post office* son expérience d'employé.

À 36 ans, la boisson l'envoya à l'hôpital où on lui transfusa six litres de sang pour remplacer celui qu'il perdait par un ulcère. À sa sortie de l'hôpital, son premier arrêt fut pour un bar.

Suivent une quarantaine d'ouvrages, aux titres éloquentes : *Chiens froids dans la cour*, *L'Amour est un chien de l'enfer*, *Erections, éjaculations, exhibitions et autres contes de la folie ordinaire*. Dans l'un des Contes, il écrit : « Je me suis levé. Je me suis essuyé le cul et j'ai tiré la chasse. Quand je suis sorti des chiottes, l'araignée m'a fait un clin d'oeil. »

Son culte du sexe « la seule et unique chose importante » et de la bouteille « je suis alcoolique, ça rend la vie meilleure » faisaient que, pour lui « la vie ne vaut d'être vécue qu'entre un comptoir et un lit ».

Du blues époustouflant de Vancouver

Guitare à Gogo

MONTREAL (PC) — Vous aimez votre blues pas trop tendre mais quand même bien saignant ? Tirades de notes étourdissantes et riffs en pagaille sont votre lot ? Retenez bien ce nom : David Gogo. Profession : « guitar hero ».

« Yeah. C'est ce que les gens disent », sourit la nouvelle gachette d'EMI dans un petit hôtel du centre-ville montréalais, vendredi dernier, au lendemain d'un show bien accueilli au Campus.

« Les comparaisons sont inévitables quand tu joues ce genre de musique, spécialement au Canada où il y a déjà Jeff Healy, Colin James et Wild T », concède le musicien de 24 ans originaire de la petite communauté de Nanaimo, sur l'île de Vancouver. « Il est certainement agréable d'être classé parmi ces gens parce que ce sont tous d'excellents musiciens. Ça représente aussi un défi. »

Gogo — c'est son vrai nom — serait-il homme à retrousser ses manches ? En tout cas, son premier album, éponyme, renvoie à nul autre que... Stevie Ray Vaughan.

« Merci, merci beaucoup. Nous avons mis pas mal de temps pour le faire. J'ai signé mon contrat il y a deux ans et demi, mais je ne voulais pas enregistrer immédiatement. Beaucoup d'artistes font cela, mais certains m'ont dit regretter de ne pas avoir consacré plus de temps à leur premier album. »

« David Gogo », sur lequel le phénomène est accompagné de Jorn Andersen à la batterie et Steve Webster à la basse, est une véritable visite guidée du blues, traditionnel et contemporain. En guise d'entrée, « Western Coast », un acoustique sentant bon le terroir. On devine les champs de coton de Clarksdale, Mississippi, où peinait Muddy Waters avant qu'il ne gagne Chicago pour y révolutionner la musique du diable en l'amplifiant, tout bonnement.

« L'Écume des jours »

L'univers fou du jeune Vian

De la fantaisie et de la dérision, avec ici et là des pincées d'outrance et des bulles de temps suspendu chargées de la félicité du jeune amour, elle ne manque ni d'allure ni de vertus divertissantes l'adaptation faite par le Théâtre O'Délire de *L'Écume des jours*, roman de jeunesse de Boris Vian.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Il faut dire d'entrée que l'histoire brodée par l'auteur-jazzman de l'après-guerre est fort honnêtement restituée par l'adaptation de Patric' Saucier. Il n'y manque peut-être qu'une ration un peu plus généreuse des détournements de sens imagés que cet écrivain sans loi infligeait aux mots.

Démonstrative, prodigue d'effets variés, la mise en scène de Nancy Bernier prend en compte les affinités de Vian avec la *pataphysique*, science des solutions imaginaires. Des jeunes couples de Colin et Chloé, Chick et Alise et Nicolas et Isis, elle a fait des anges sexuels, faussement dénudés dans leurs costumes rigolos conçus par Lucie Larose, des anges enivrés de leur jeunesse, qui croient en toute innocence à la croissance continue de l'amour, qui s'éclatent — et parfois se marient — dans le burlesque le plus fou, pour glisser bientôt vers la tragédie, broyés par un monde miné par quelque vice de forme sournois. L'amour est ici un olympe représenté par un très haut lit auquel Colin et Chloé accèdent par un long escalier biscornu, élément visuel répondant bien de l'angoisse latente du texte de Vian. Il présente des marches au-dessus et en dessous... Les premières, pour monter. Les secondes, pour mieux dégringoler ?

Le contraste entre la béatitude de l'amour naissant et la répression que ne tardent pas à lui infliger les institutions du travail, de la religion, de la médecine, des armes, etc., est bien exprimé. Les cérémonies du mariage et des funérailles sont d'une ironie aussi ineffable que décapante. Boîte à lunch au poing, un Christ parfaitement fonctionnarisé s'y amène en coltinant sa croix. Normand Lafleur l'incarne avec un comique irrésistible et assume aussi fort bien Chick, sartrien *groupie* de Jean-Sol Partre. L'ensemble de la distribution relève d'ailleurs honnêtement le défi. À défaut de détailler, distinguons le jeu pimpant et frais de Normand Poirier en Colin.

Très présente sans être envahissante, moqueuse, festive, inquiétante, la musique de Michel Côté, exécutée sur scène, apporte un commentaire ou un soutien approprié à l'action.

En définitive, Nancy Bernier et ses complices cernent avec originalité et à-propos un univers romanesque passablement éclaté. Un enthousiasme communicatif émane de leur spectacle. Celui-ci a pour revers une certaine impression de débordement, d'agitation, de fluctuation dans le rythme. O'Délire ne roulant pas sur l'or, il a privilégié une scénographie amovible qui impose d'assez fréquents réaménagements à vue, ce qui enlève de la souplesse aux enchaînements et atténue l'illusion. Cette scénographie signée Caroline Thibault, au demeurant, regorge de fantaisie inventive.

Ce jeune théâtre affirme ici d'énormes ambitions. L'énergie, la drôlerie et la vérité qu'il met à les servir le recommandent à tous les publics.

L'Écume des jours, roman de Boris Vian adapté par Patric' Saucier et mis en scène par Nancy Bernier. Avec Nathalie d'Anjou, André Desjardins, Normand Lafleur, Normand Poirier, Patric' Saucier, Caroline Stephenson et le musicien Michel Côté. Décor et accessoires de Caroline Thibault, costumes de Lucie Larose, éclairages de Lucien Deschênes, musique de Michel Côté et assistance à la mise en scène et régie de Reda. Une production d'O'Délire présentée mercredi, à la Bordée. À l'affiche jusqu'au 26 mars, du mercredi au samedi.



Le Théâtre O'Délire rend une version pleine de fantaisie et de dérision de « L'Écume des jours », roman de Boris Vian. Sur la photo du haut : Andrée Desjardins (à gauche) avec Caroline Stephenson (en haut) et Nathalie d'Anjou. Cicontre, Andrée Desjardins et Normand Poirier jouent Chloé et Collin.

En Bref

ConcertPlus: The Yardbirds

QUÉBEC — MusiquePlus présente demain à 20 h dans le cadre de son émission « ConcertPlus » un rockumentaire portant sur The Yardbirds, un groupe britannique qui, fait inusité, a successivement accueilli en son sein nul autre qu'Eric Clapton, Jeff Beck et Jimmy Page. Petite anecdote au sujet de Page : lorsque les Yardbirds se sont définitivement séparés en 1968, le guitariste avait baptisé la nouvelle formation qu'il venait de mettre sur pied du nom de The New Yardbirds. C'est Keith Moon, le dément et défunt batteur de The Who, qui a suggéré à Page et ses nouveaux complices Robert Plant, John Bonham et John Paul Jones d'oeuvrer sous le nom de Led Zeppelin.

<p>4.99\$ Du lundi au vendredi avant 18 h et mardi toute la journée aux Galeries de la Capitale. Ainsi que le mardi toute la journée au Cinema Ste-Foy.</p> <p>GALERIES DE LA CAPITALE SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 1994</p> <p>La leçon de piano (13 +) + Dolby Tous les jours 13h, 15h25, 19h10, 21h35</p> <p>Intersection (G) Dolby Tous les jours 12h25, 14h35, 18h45, 19h10, 21h35</p> <p>Madame Doubtfire (G) Dolby Tous les jours 13h15, 16h, 19h, 21h30</p> <p>STE-FOY 656-0592 SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 1994</p> <p>Lightning Jack (G) version française Ven., sam., dim., mar. 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30 Lun., mer., jeu. 19h25, 21h30</p> <p>Lightning Jack (G) version française Ven., sam., dim., mar. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40 Lun., mer., jeu. 19h30, 21h40</p> <p>Louis enfant roi (13 + érotisme) Ven., sam., dim., mar. 13h, 15h50, 18h40, 21h30 Lun., mer., jeu. 18h40, 21h30</p>	<p>GRATUIT Obtenez un mais soufflé le mercredi à l'achat d'un billet d'entrée.</p> <p>AOÛT 1648 Paris se soulève. La France sombre dans la guerre civile. Le Roi de France, lui, est un enfant.</p> <p>Louis ENFANT ROI</p> <p>STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier Ven., sam., dim., mar. 13h, 15h50, 18h40, 21h30 Lun., mer., jeu. 18h40, 21h30</p>	<p>FAMOUS PLAYERS</p> <p>«Un film d'une beauté absolument fulgurante. À voir absolument!» Léonce Gaudreault, LE SOLEIL</p> <p>Holly Hunter Harvey Keitel Sam Neill <i>Le Piano</i> PIANO un film de Jane Campion</p> <p>GALERIES DE LA CAPITALE Tous les jours 13h, 15h25, 19h10, 21h35</p>	<p>RICHARD GERE SHARON STONE</p> <p>INTERSECTION</p> <p>GALERIES DE LA CAPITALE Tous les jours 12h25, 14h35, 16h45, 19h10, 21h35</p> <p>CINEMA LIDO 837-0234 Promenade Lévesque Consultez le guide horsine</p>
--	--	--	--

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Usine de terminaux de vidéo

Spielo Gaming International attend que Loto-Québec choisisse ses fournisseurs pour implanter une usine d'assemblage de terminaux de vidéo-loterie à Sainte-Anne-des-Monts. « Nous avons dû réduire le prix de vente de chaque unité pour demeurer concurrentiel », explique Jean De Villiers, directeur de la future usine anémontoise. Mais la compagnie se dit en mesure de livrer les premières unités, 13 semaines après l'annonce du contrat. Cette sphère d'activité offre un sérieux potentiel de développement à l'échelle mondiale. Une cinquantaine de postes sont disponibles et 150 candidats ont franchi la première étape de sélection. Spielo annonçait sa décision de s'implanter à Sainte-Anne-des-Monts en juillet. Elle possède déjà une usine à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

TOURELLE

Plainte de lock-out déguisé

Le Conseil des services essentiels estime que la plainte pour « lock-out déguisé » déposée par le Syndicat des infirmières et infirmiers de l'Est du Québec ne relève pas de sa compétence. Le syndicat avait logé cette plainte, contre le CLSC des Berges, en affirmant qu'environ 35 % du personnel infirmier, en congé de maladie, n'était pas remplacé.

SAINT-ULRIC

Relâche de la Super-Fête

Après huit ans d'existence et après avoir connu du succès, la Super-Fête de Saint-Ulric renonce à la 9e présentation. Le président sortant, Bernard Paquet, explique que ce n'est pas le désintérêt des commanditaires et le manque de participation de la population qui forcent l'annulation de l'événement, mais l'épuisement du comité organisateur et le manque de relève auxquels il doit faire face. Il espère qu'après une année de relâche, il se trouvera des gens pour redémarrer l'événement.

MATANE

Clémence et Sweet People

Semaine faste pour le monde du spectacle à Matane : Clémence Desrochers et Sweet People présenteront leur spectacle, le jeudi 17 mars, à 21 h, et le dimanche 20 mars, à 20 h, à la salle Albert-B.-Lavoie de la polyvalente. Clémence ouvre le bal avec « De retour après la (mé)no-pause » tandis qu'Alain Morisod et Sweet People promettent deux heures de romantisme et de tendresse avec une dizaine de chansons nouvelles et un nouveau partenaire, Rino Lombardi.

Desserte maritime de la Basse-Côte-Nord
Kégaska reste sur les rangs pour 1997

SEPT-ÎLES — Après avoir tenté en vain d'acquiescer le traversier qui fera, cet été, la navette entre la Minganie et la Gaspésie pour le compte du Groupe Desgagnés, la société Les Gestionnaires Kégaska vise maintenant l'obtention en 1997 du contrat de la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord. Ce service est présentement offert par le Nordik Express de la compagnie Relais Nordik, une filiale du Groupe Desgagnés.

par ALAIN-A. BOUCHARD
 collaboration spéciale

La société Les Gestionnaires Kégaska a été mise sur pied en 1993 afin de concrétiser la desserte tou-

ristique de la Minganie et ainsi ouvrir aux touristes le pays de Gilles Vigneault toujours inaccessible par la route. Mais le traversier convoité par Kégaska pour réaliser ce projet, le MV Hull 28, a été vendu en septembre au Groupe Desgagnés, qui l'utilisera dès cet été comme lien interrives entre la Minganie et la Gaspésie avec des arrêts à l'île d'Anticosti et

Baie-Johan-Beetz.

Malgré cette défaite, les promoteurs de Minganie n'abandonnent pas la bataille. Ils s'attaquent maintenant à un gros morceau : la desserte maritime pour le transport de marchandises et passagers entre Natashquan et Blanc-Sablon.

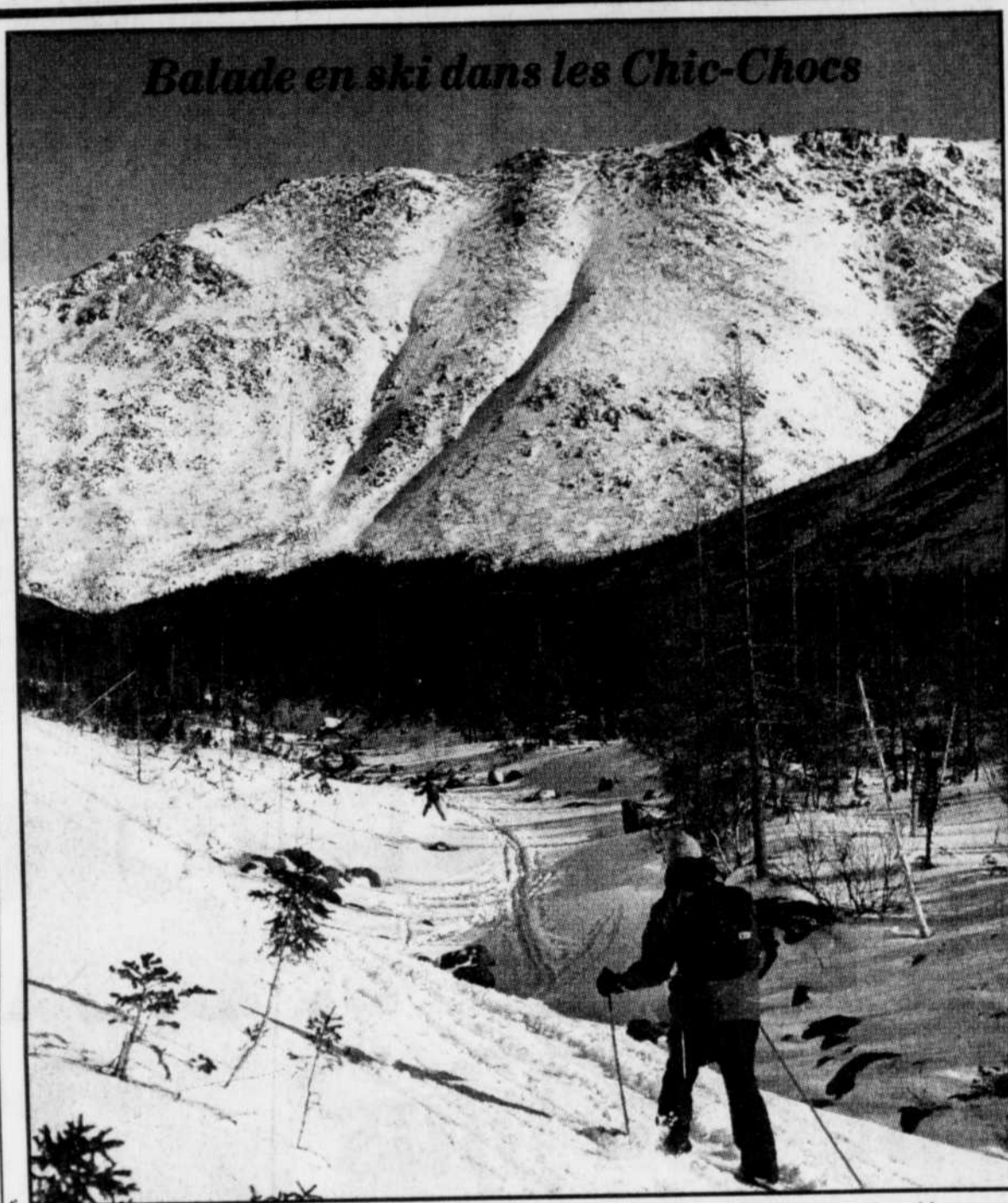
Ce service est présentement offert par Relais Nordik, une filiale du Groupe Desgagnés mais le contrat de cinq ans qui lie le transporteur au ministère des Transports du Québec arrive à échéance le 31 mars 1997. Annuellement, Desgagnés reçoit du gouvernement environ 4 500 000 \$ pour offrir la desserte maritime en Moyenne et Basse-Côte-Nord.

Pour la société Les Gestionnaires Kégaska, l'obtention de ce contrat signifierait la prise en main des intérêts des Nord-côtiers par des gens de la région qui respecteraient leurs volontés. Kégaska reproche en effet au ministère des Transports de ne pas avoir forcé le Groupe Desgagnés à res-

pecter certaines clauses du contrat dont l'embauche privilégiée, si possible, de personnel résidant sur la Moyenne et Basse-Côte-Nord ainsi que des aménagements de l'ordre de 300 000 \$ pour le service aux passagers.

Pour sa part, le président du Groupe Desgagnés Louis-Marie Beaulieu est confiant d'obtenir le renouvellement du contrat et il affirme que sa compagnie n'a rien à se reprocher. « Je n'ai aucun problème sur le respect des clauses contractuelles. Je suis capable de prouver mon dossier au niveau de l'horaire, de l'achalandage, de la tarification et autres. On offre un service adéquat malgré une diminution des subventions en plus d'ajouter de nouveaux services comme le lien interrives. »

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au maire de Natashquan, le député de Duplessis Denis Perron affirme qu'il voit d'un bon oeil « que l'entreprise parrainée par notre ami Gilles Vigneault et d'autres actionnaires entreprenne le dossier de la desserte maritime vers Blanc-Sablon ».



Balade en ski dans les Chic-Chocs

Les mois de mars et d'avril présentent généralement les plus belles conditions pour les skieurs qui fréquentent les sentiers du parc de la Gaspésie et de la réserve faunique des Chic-Chocs. Les randonneurs risquent moins de faire face à des conditions de froid intense comme en janvier. Et il n'est pas rare, en milieu de journée, dans l'ascension de montagnes de plus de 1000 mètres comme la cuve du mont Albert, de se dévêtir au point de ne garder que pantalon court et simple chandail. Le réseau de sentiers s'étire sur plus de 250 kilomètres et des chalets sont disponibles pour les skieurs qui y passent plusieurs jours. Dans les parages des monts Albert et Jacques-Cartier, des caribous, les seuls du côté sud de l'estuaire du Saint-Laurent, arpentent les sommets à la recherche de nourriture. Ils sentent venir les intrus de loin ; des jumelles facilitent l'observation.

Centre de ski Pin Rouge
Le PQ dévoile la lettre de Malenfant exigeant un million \$ de Québec



Dans sa lettre, l'homme d'affaires Raymond Malenfant somme Québec de lui verser le million \$ promis sinon il menace d'arrêter le chantier du centre de ski Pin Rouge.

QUÉBEC — Le 5 décembre 1990, l'homme d'affaires Raymond Malenfant a sommé le gouvernement du Québec de lui verser une subvention de 1 million \$ sans quoi il interrompait définitivement les travaux au chantier du centre de ski Pin Rouge de New Richmond.

par DONALD CHARETTE
 LE SOLEIL

Une lettre déposée, hier, à l'Assemblée nationale par le Parti québécois et signée par M. Malenfant affirme en effet que « si vendredi 17 h, ces problèmes ne sont pas résolus je me verrai dans l'obligation d'arrêter définitivement les travaux de chantier au centre de ski Pin Rouge ». L'homme d'affaires rappelle que cette somme lui a été promise et qu'il l'attend depuis cinq mois. La lettre est adressée à Mme Nicole Arbour, adjointe de l'ex-ministre des Finances Gérard D. Levesque, et candidate défaite dans Bonaventure.

L'enquête préliminaire de MM. Raymond et Alain Malenfant, accusés de fraude au détriment de la Société de développement industriel, a établi que le gouvernement cherchait un « véhicule pour verser cet argent et que le choix se serait arrêté sur un programme de promotion coopérative du ministère du Tourisme qui rembourse la moitié des annonces faites à l'étranger ».

L'opposition croit qu'une somme de 200 000 \$ versée au propriétaire du Manoir Richelieu est le premier volet de ce million \$ et que l'argent aurait été détourné du manoir vers le projet de Pin Rouge.

Au début de la semaine, le ministre du Tourisme, Georges Farrah, a déposé des centaines de factures, certaines datant de 1986, pour justifier la subvention de 200 000 \$. Hier, il a érudé les questions accusant le PQ de travailler contre les régions.

Massif de Petite-Rivière-Saint-François
La situation n'a rien de catastrophique

PETITE-RIVIÈRE — « Le Massif de Petite-Rivière fonctionne à pleine capacité depuis le début des semaines de relâche. Loin d'être catastrophique, la situation est même fort encourageante. »

par DENIS GAUTHIER
 collaboration spéciale

Un des administrateurs du centre de ski de Petite-Rivière, M. Jean-Baptiste Bouchard, estime que c'est uniquement en raison du temps froid enregistré au début de la saison qu'ils ont été obligés de réviser à la baisse les chiffres de fréquentation du Massif. Et « n'eût été de ce facteur déterminant, ajoute-t-il, on serait actuellement en pleine course pour atteindre, sinon dépasser l'objectif de 70 000 jours-ski fixé en début de saison. »

« Nous avons dépassé le total de l'an dernier avec plus de 39 000 jours-ski et le meilleur de la saison reste à venir », analyse-t-il en parlant d'une augmentation de 26 % de l'achalandage durant les premiers mois de l'hiver. « Ça n'a rien de catastrophique ! »

M. Bouchard met des bémols sur la rencontre qui s'est tenue plus tôt cette semaine avec des souscripteurs et des amateurs de ski. « Il s'agissait d'une soirée très informelle pour recevoir des suggestions. S'il y a eu des critiques, elles ont été sollicitées par les administrateurs », explique-t-il.

La situation financière de l'organisme n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire. « Nos liquidités sont bonnes et les banquiers sont très confortables avec nos résultats. Nous pensions ajouter de nouvelles pistes et développer de nouveaux services, on est loin d'être abattus. »

Le développement du Massif de Petite-Rivière a suscité beaucoup d'attentes dans le milieu. M. Bouchard reconnaît qu'elles ne sont peut-être pas toutes remplies. « Il faut quand même considérer que nous en sommes à notre deuxième saison seulement. Le Massif, c'est un bébé naissant, on ne peut lui demander de se comporter comme un adulte », rétorque-t-il.

Le président de la Chambre de commerce de Charlevoix-Ouest, M. Robert Arsenault, dit quant à lui qu'il n'y a aucune grogne dans le milieu. « Je suis aubergiste et je suis satisfait du Massif. Mes clients reviennent d'année en année et ils sont enchantés par les conditions de neige », soutient-il. « On ne peut quand même pas rendre le Massif responsable des avatars de la température. »

Hier, il y avait 400 skieurs au Massif en dépit du temps qui rendait les routes glissantes. En fin de semaine, on devrait atteindre les 2500 skieurs. « Le centre atteint sa pleine capacité à sa deuxième saison d'exploitation dans un contexte très difficile. Il faut s'en réjouir », conclut M. Bouchard.



Salon National de la Santé de Québec aux Galeries de la Capitale

Préserver sa santé, c'est capital!

ENTRÉE GRATUITE AU PARC RÉCRÉATIF 11-12-13 MARS 1994

INVITÉS SPÉCIAUX:

**Dr Roland Albert, pédiatre
 Dr Jean Drouin
 et plusieurs autres...**

GALERIES DE LA CAPITALE
 -MODE ET MERVEILLES-

LE SOLEIL

CITF

TQS

Offre gratuite de déneigement St-Omer refuse qu'un homme d'affaires rouvre les rangs

SAINTE-OMER — Les 18 citoyens des rangs 2 et 3 de Saint-Omer, souvent désignés comme « résidents du chemin Saint-Louis », ont vu s'envoler une autre chance de voir déneiger le tronçon de route de huit kilomètres qui les relie au reste du monde quand la municipalité a refusé, hier, de donner une permission à un industriel du sciage qui voulait l'ouvrir à ses frais.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

■ Cinq artistes se partagent une aide de 21 247 \$

BAS-SAINT-LAURENT — Cinq artistes du Bas-Saint-Laurent se voit attribuer une somme de 21 247 \$ à la suite de la seconde inscription au programme d'aide aux artistes professionnels de l'année 1993-1994 du ministère de la Culture et des Communications. Robert Baronet obtient 5000 \$ pour la réalisation d'une série de photographies sur le thème « Prétente à une archéologie moderne »; André Dubois, 5000 \$, pour procéder à une installation dans un parc urbain; Martine Blanchette, 1247 \$, pour participer à une audition à Angers, en France, pour un poste de timbalier solo; Brigit Micho, 5000 \$, pour réaliser une performance artistique/technologique et Boris Firquet, 5000 \$, pour réaliser un vidéo d'art.

Le propriétaire de la scierie Bois Saint-Omer, Marc Dugas, comptait ouvrir le chemin, lundi, afin d'accéder à des lots boisés situés dans le rang 7. Il devait obtenir le consentement de la municipalité avant de déblayer la route, puisque la loi réserve à l'administration municipale le droit de choisir les chemins qui sont entretenus.

Saint-Omer a toutefois décidé de ne pas accorder cette permission avant d'obtenir un avis légal de son procureur, Me Nérée Cormier, qui doit notamment étudier la question de responsabilité civile en pareil cas, ce qui prendra quelques jours.

La municipalité refuse d'entretenir cette portion de huit kilomètres parce que ça coûterait trop cher. Un jugement de la cour supérieure a reconnu ce pouvoir discrétionnaire, en février, à la suite d'une requête des 18 citoyens, qui espéraient alors forcer Saint-Omer à déneiger cette route.

Devant ce délai et l'ampleur de la réaction de la municipalité face à son projet, Marc Dugas renonce au déneigement du chemin Saint-Louis.

« Un article de la loi municipale reconnaît aux entrepreneurs forestiers le droit d'ouvrir des routes à leur frais. Mais ils doivent aussi

assumer les responsabilités. Je ne veux pas me lancer dans une affaire juridique. Je vais attendre au printemps et bûcher ailleurs en attendant », explique-t-il.

Il ajoute que le déblaiement de la route ne lui aurait pas coûté si cher. Ça aurait pris une journée et un réservoir d'essence. « C'est pas du roc qu'il faut enlever, c'est de la neige. »

Pour Michel Saint-Louis, l'un des 18 résidents, l'attitude de la municipalité dans cette affaire prouve bien qu'elle s'acharne sur eux. « Tout est à l'avantage de la municipalité, ça ne leur coûterait rien et ils (les membres du conseil) n'acceptent pas encore. Ils veulent vraiment nous isoler. C'est de la provocation », réagit M. Saint-Louis.

D'autre part, les sept familles du hameau de Robidoux, à quelques kilomètres de New Richmond, pourraient bien vivre les mêmes frustrations que les citoyens des rangs de Saint-Omer, l'hiver prochain, puisque la MRC Bonaventure cessera d'assumer les frais d'entretien de la route Saint-Antoine.

C'est la MRC qui a assuré, pour un peu plus de 8000 \$, l'entretien de cette route cette année, un autre résultat de la réforme Ryan, qui transfère une partie importante de l'entretien du réseau routier aux municipalités. Robidoux est toutefois situé en territoire non organisé, ce qui a un peu forcé la MRC, plutôt qu'une ville, à assumer l'entretien du chemin Saint-Antoine.



L'agent Dany Samson et le sergent Régis Falardeau de la SQ ont remis deux certificats honorifiques aux capitaines Ghyslain Langlois et André Thorn.

Deux capitaines honorés pour avoir sauvé des naufragés

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Deux capitaines nord-gaspésiens ont reçu de la Sûreté du Québec un certificat pour leur « collaboration exceptionnelle » lors d'un accident maritime survenu en novembre.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

André Thorn de Cap-Chat et Ghyslain Langlois de Sainte-Anne-des-Monts ont participé au sauvetage de deux marins, le 6 novembre. « Les capitaines et leurs

équipages n'ont pas hésité à prendre la mer, malgré les conditions périlleuses, pour aider les occupants du Rockwell, a rappelé le sergent Régis Falardeau, responsable du poste de la SQ de Sainte-Anne-des-Monts. C'est pourquoi nous avons choisi de leur remettre ces certificats

honorifiques. »

« La Sûreté du Québec ne peut, à elle seule, répondre à toutes les demandes. Nous avons besoin de l'aide des citoyens pour remplir notre mandat. Or, c'est justement ce qu'ont fait, avec une rapidité exemplaire, les capitaines et leurs équipages », a ajouté le sergent Falardeau. « Nous avons simplement respecté la tradition maritime, a rétorqué André Thorn, modeste. J'ai eu peur mais c'était mon devoir de le faire. »

Les événements

Le 6 novembre, vers 18 h 30, le capitaine Thorn aperçoit des fusées de détresse sur le Saint-Laurent, à la hauteur de Cap-Chat. Aussitôt, il rejoint son équipage et largue les amarres pour porter secours aux marins. « J'ignorais ce qui se passait réellement. Mais quelqu'un avait besoin d'aide et il fallait que j'y aille. »

Alors qu'il fonçait vers le large, l'équipage du River Lady apprend qu'un bateau de pêche de 45 pieds, le Rockwell est en difficulté. Son capitaine Yvan Labrie et un marin Jean-Pierre Boucher, tous deux de Tourelle, ont même abandonné le navire et dérivent à bord d'un radeau pneumatique. Un fort vent d'ouest alimentait des vagues de cinq à huit mètres.

Se dirigeant vers les fusées de détresse lancées à intervalles réguliers, André Thorn, son fils Stéphane et Georges Roy localisent les deux naufragés vers 20 h 30. « Ils étaient mouillés et ils avaient froid, raconte le capitaine. Le radeau contenait environ 100 centimètres d'eau malgré la toile qui le recouvrait. » Lors de cette manœuvre, le River Lady a évité de justesse une collision avec un pétrolier qui tentait également de venir en aide aux marins.

Pendant ce temps, les agents Demers et Samson reçoivent un appel les informant qu'un navire éprouve de sérieuses difficultés. « Il était 19 h 40, raconte l'agent Samson. Comme aucun navire de la Garde côtière ne pouvait intervenir, j'ai demandé aux gens de Pêches et Océans de m'identifier les propriétaires des navires accostés à Sainte-Anne-des-Monts. Puis, j'ai contacté Ghyslain Langlois. Dix minutes plus tard, lui, son équipage et deux policiers prenaient le large. »

Le Lauréat et ses occupants ont rebroussé chemin après avoir appris que les marins étaient sains et saufs.

Le naufrage du Rockwell serait attribuable au bris de ses pompes de cale. Seul le radeau pneumatique a été retrouvé. Le navire, en bois, a coulé à environ quatre milles nautiques (7 km) au large de Cap-Chat.

De l'énergie pour vos yeux avec Lancôme et une prime en plus



PRIME

VOTRE PRIME!

À l'achat de 20.00 ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans autres frais, la prime « Beauté classique » : crème Nutriforce 15 mL; lait démaquillant Galatée Douceur 60 mL; rouge à lèvres Rouge superbe en rose nacré; mascara noir Carecils 2.5 mL; lotion Trésor pour le corps 30 mL et un sac à produits de beauté. Une prime par personne. Offre en vigueur du 14 au 27 mars 1994.

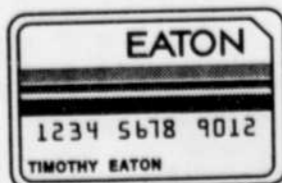
La région autour de l'oeil est plus fragile et peut laisser voir les premiers signes du vieillissement. Rénergie Yeux de Lancôme, Paris est spécialement formulé pour contribuer à réduire les rides et ridules.

1.15 mL.

43⁰⁰\$

Aussi offert :
1A. Traceur Maquillage.
20.00

Rayon des produits de beauté, 216.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

■ Jean Audet devra être député à temps plein...

QUÉBEC — Le député libéral de Beauce-Sud, Jean Audet, devra fournir sa prestation de travail en tant que député ou bien il devra démissionner. C'est l'avertissement qu'a lancé, hier, le président du caucus ministériel Robert Thérien en apprenant que son collègue voulait réduire ses heures de travail pour... se lancer dans le commerce des voitures. Hier, M. Audet a expliqué au SOLEIL que c'est évident qu'il sera moins disponible et qu'il va conséquemment réduire son « assiduité » au cours des prochaines semaines à l'Assemblée nationale.

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Usine de terminaux de vidéo

Spielo Gaming International attend que Loto-Québec choisisse ses fournisseurs pour implanter une usine d'assemblage de terminaux de vidéoloterie à Sainte-Anne-des-Monts. « Nous avons dû réduire le prix de vente de chaque unité pour demeurer concurrentiel », explique Jean De Villers, directeur de la future usine annemontoise. Mais la compagnie se dit en mesure de livrer les premières unités, 13 semaines après l'annonce du contrat. Cette sphère d'activité offre un sérieux potentiel de développement à l'échelle mondiale. Une cinquantaine de postes sont disponibles et 150 candidats ont franchi la première étape de sélection. Spielo annonçait sa décision de s'implanter à Sainte-Anne-des-Monts en juillet. Elle possède déjà une usine à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

TOURELLE

Plainte de lock-out déguisé

Le Conseil des services essentiels estime que la plainte pour « lock-out déguisé » déposée par le Syndicat des infirmiers et infirmières de l'Est du Québec ne relève pas de sa compétence. Le syndicat avait logé cette plainte, contre le CLSC des Berges, en affirmant qu'environ 35 % du personnel infirmier, en congé de maladie, n'était pas remplacé.

SAINTE-ULRIC

Relâche de la Super-Fête

Après huit ans d'existence et après avoir connu du succès, la Super-Fête de Saint-Ulric renonce à la 9^e présentation. Le président sortant, Bernard Paquet, explique que ce n'est pas le désintéressement des commanditaires et le manque de participation de la population qui forcent l'annulation de l'événement, mais l'épuisement du comité organisateur et le manque de relève auxquels il doit faire face. Il espère qu'après une année de relâche, il se trouvera des gens pour redémarrer l'événement.

MATANE

Clémence et Sweet People

Semaine faste pour le monde du spectacle à Matane : Clémence Desrochers et Sweet People présenteront leur spectacle, le jeudi 17 mars, à 21 h, et le dimanche 20 mars, à 20 h, à la salle Albert-B-Lavoie de la polyvalente. Clémence ouvre le bal avec « De retour après la (mé)no-pause » tandis qu'Alain Morisod et Sweet People promettent deux heures de romantisme et de tendresse avec une dizaine de chansons nouvelles et un nouveau partenaire, Rino Lombardi.

Desserte maritime de la Basse-Côte-Nord

Kégaska reste sur les rangs pour 1997

SEPT-ÎLES — Après avoir tenté en vain d'acquiescer le traversier qui fera, cet été, la navette entre la Minganie et la Gaspésie pour le compte du Groupe Desgagnés, la société Les Gestionnaires Kégaska vise maintenant l'obtention en 1997 du contrat de la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord. Ce service est présentement offert par le Nordik Express de la compagnie Relais Nordik, une filiale du Groupe Desgagnés.

par ALAIN-A. BOUCHARD
 collaboration spéciale

La société Les Gestionnaires Kégaska a été mise sur pied en 1993 afin de concrétiser la desserte tou-

ristique de la Minganie et ainsi ouvrir aux touristes le pays de Gilles Vigneault toujours inaccessible par la route. Mais le traversier convoité par Kégaska pour réaliser ce projet, le MV Hull 28, a été vendu en septembre au Groupe Desgagnés, qui l'utilisera dès cet été comme lien interrives entre la Minganie et la Gaspésie avec des arrêts à l'île d'Anticosti et

Baie-Johan-Beetz.

Malgré cette défaite, les promoteurs de Minganie n'abandonnent pas la bataille. Ils s'attaquent maintenant à un gros morceau : la desserte maritime pour le transport de marchandises et passagers entre Natashquan et Blanc-Sablon.

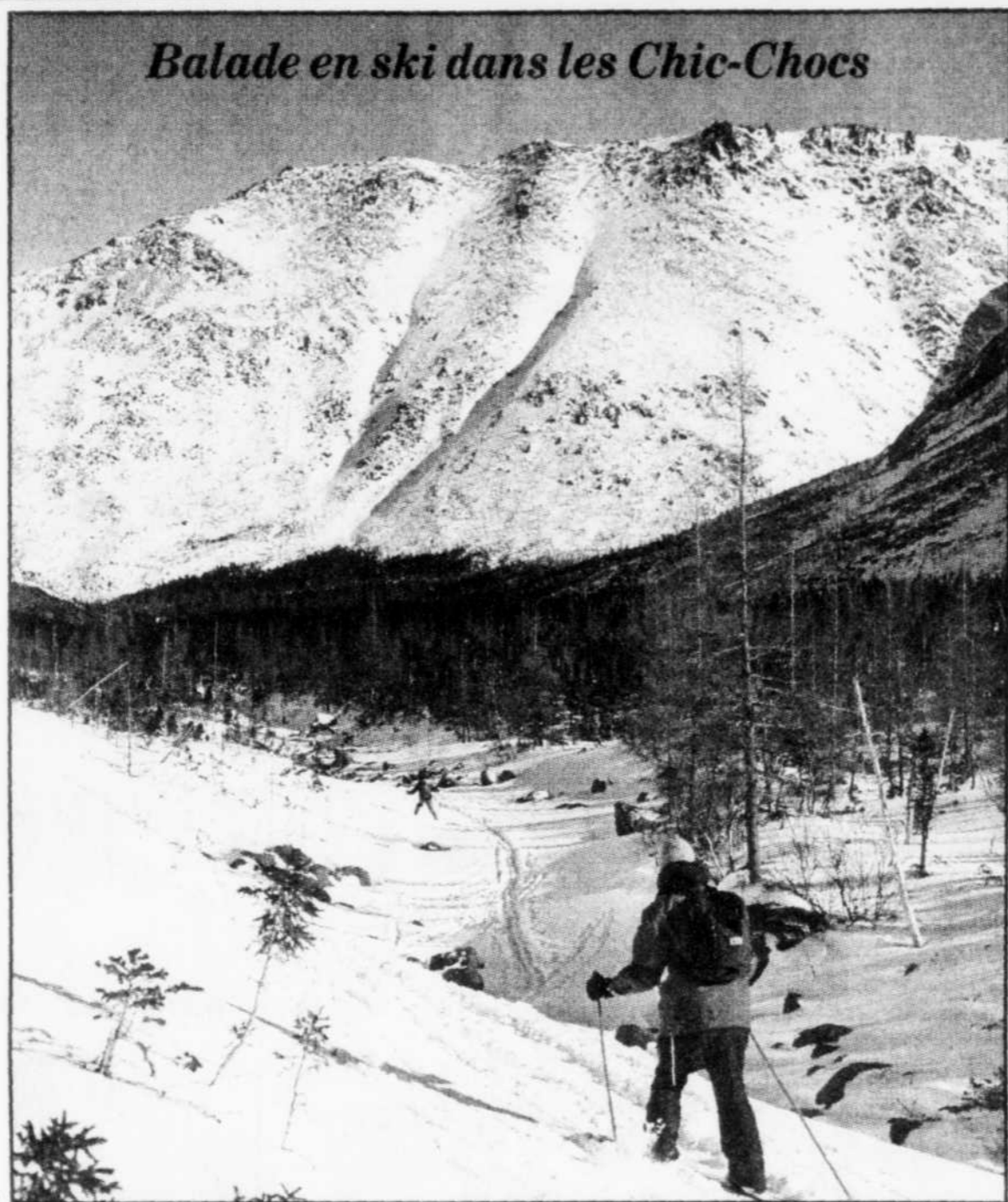
Ce service est présentement offert par Relais Nordik, une filiale du Groupe Desgagnés mais le contrat de cinq ans qui lie le transporteur au ministère des Transports du Québec arrive à échéance le 31 mars 1997. Annuuellement, Desgagnés reçoit du gouvernement environ 4 500 000 \$ pour offrir la desserte maritime en Moyenne et Basse-Côte-Nord.

Pour la société Les Gestionnaires Kégaska, l'obtention de ce contrat signifierait la prise en main des intérêts des Nord-côtiers par des gens de la région qui respecteraient leurs volontés. Kégaska reproche en effet au ministère des Transports de ne pas avoir forcé le Groupe Desgagnés à res-

pecter certaines clauses du contrat dont l'embauche privilégiée, si possible, de personnel résidant sur la Moyenne et Basse-Côte-Nord ainsi que des aménagements de l'ordre de 300 000 \$ pour le service aux passagers.

Pour sa part, le président du Groupe Desgagnés Louis-Marie Beaulieu est confiant d'obtenir le renouvellement du contrat et il affirme que sa compagnie n'a rien à se reprocher. « Je n'ai aucun problème sur le respect des clauses contractuelles. Je suis capable de prouver mon dossier au niveau de l'horaire, de l'achalandage, de la tarification et autres. On offre un service adéquat malgré une diminution des subventions en plus d'ajouter de nouveaux services comme le lien interrives. »

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au maire de Natashquan, le député de Duplessis Denis Perron affirme qu'il voit d'un bon oeil « que l'entreprise parrainée par notre ami Gilles Vigneault et d'autres actionnaires entreprenne le dossier de la desserte maritime vers Blanc-Sablon ».



Les mois de mars et d'avril présentent généralement les plus belles conditions pour les skieurs qui fréquentent les sentiers du parc de la Gaspésie et de la réserve faunique des Chic-Chocs. Les randonneurs risquent moins de faire face à des conditions de froid intense comme en janvier. Et il n'est pas rare, en milieu de journée, dans l'ascension de montagnes de plus de 1000 mètres comme la cuve du mont Albert, de se dévêtir au point de ne garder que pantalon court et simple chandail. Le réseau de sentiers s'étire sur plus de 250 kilomètres et des chalets sont disponibles pour les skieurs qui y passent plusieurs jours. Dans les parages des monts Albert et Jacques-Cartier, des caribous, les seuls du côté sud de l'estuaire du Saint-Laurent, arpentent les sommets à la recherche de nourriture. Ils sentent venir les intrus de loin ; des jumelles facilitent l'observation.

Centre de ski Pin Rouge
Le PQ dévoile la lettre de Malenfant exigeant un million \$ de Québec



Dans sa lettre, l'homme d'affaires Raymond Malenfant somme Québec de lui verser le million \$ promis sinon il menace d'arrêter le chantier du centre de ski Pin Rouge.

QUÉBEC — Le 5 décembre 1990, l'homme d'affaires Raymond Malenfant a sommé le gouvernement du Québec de lui verser une subvention de 1 million \$ sans quoi il interrompait définitivement les travaux au chantier du centre de ski Pin Rouge de New Richmond.

par DONALD CHARETTE
 LE SOLEIL

Une lettre déposée, hier, à l'Assemblée nationale par le Parti québécois et signée par M. Malenfant affirme en effet que « si vendredi 17 h, ces problèmes ne sont pas résolus je me verrai dans l'obligation d'arrêter définitivement les travaux de chantier au centre de ski Pin Rouge ». L'homme d'affaires rappelle que cette somme lui a été promise et qu'il l'attend depuis cinq mois. La lettre est adressée à Mme Nicole Arbour, adjointe de l'ex-ministre des Finances Gérard D. Levesque, et candidate défaite dans Bonaventure.

L'enquête préliminaire de MM. Raymond et Alain Malenfant, accusés de fraude au détriment de la Société de développement industriel, a établi que le gouvernement cherchait un « véhicule pour verser cet argent et que le choix se serait arrêté sur un programme de promotion coopérative du ministère du Tourisme qui rembourse la moitié des annonces faites à l'étranger ».

L'opposition croit qu'une somme de 200 000 \$ versée au propriétaire du Manoir Richelieu est le premier volet de ce million \$ et que l'argent aurait été détourné du manoir vers le projet de Pin Rouge.

Au début de la semaine, le ministre du Tourisme, Georges Farrah, a déposé des centaines de factures, certaines datant de 1986, pour justifier la subvention de 200 000 \$. Hier, il a édulcoré les questions accusant le PQ de travailler contre les régions.

Massif de Petite-Rivière-Saint-François

La situation n'a rien de catastrophique

PETITE-RIVIÈRE — « Le Massif de Petite-Rivière fonctionne à pleine capacité depuis le début des semaines de relâche. Loin d'être catastrophique, la situation est même fort encourageante. »

par DENIS GAUTHIER
 collaboration spéciale

Un des administrateurs du centre de ski de Petite-Rivière, M. Jean-Baptiste Bouchard, estime que c'est uniquement en raison du temps froid enregistré au début de la saison qu'ils ont été obligés de réviser à la baisse les chiffres de fréquentation du Massif. Et « n'eût été de ce facteur déterminant, ajoute-t-il, on serait actuellement en pleine course pour atteindre, sinon dépasser l'objectif de 70 000 jours-ski fixé en début de saison. »

« Nous avons dépassé le total de l'an dernier avec plus de 39 000 jours-ski et le meilleur de la saison reste à venir », analyse-t-il en parlant d'une augmentation de 26 % de l'achalandage durant les premiers mois de l'hiver. « Ça n'a rien de catastrophique ! »

M. Bouchard met des bémols sur la rencontre qui s'est tenue plus tôt cette semaine avec des souscripteurs et des amateurs de ski. « Il s'agissait d'une soirée très informelle pour recevoir des suggestions. S'il y a eu des critiques, elles ont été sollicitées par les administrateurs », explique-t-il.

La situation financière de l'organisme n'est pas aussi difficile qu'on pourrait le croire. « Nos liquidités sont bonnes et les banquiers sont très confortables avec nos résultats. Nous pensions ajouter de nouvelles pistes et développer de nouveaux services, on est loin d'être abattus. »

Le développement du Massif de Petite-Rivière a suscité beaucoup d'attentes dans le milieu. M. Bouchard reconnaît qu'elles ne sont peut-être pas toutes remplies. « Il faut quand même considérer que nous en sommes à notre deuxième saison seulement. Le Massif, c'est un bébé naissant, on ne peut lui demander de se comporter comme un adulte », rétorque-t-il.

Le président de la Chambre de commerce de Charlevoix-Ouest, M. Robert Arsenault, dit quant à lui qu'il n'y a aucune grogne dans le milieu. « Je suis aubergiste et je suis satisfait du Massif. Mes clients reviennent d'année en année et ils sont enchantés par les conditions de neige », soutient-il. « On ne peut quand même pas rendre le Massif responsable des avatars de la température. »

Hier, il y avait 400 skieurs au Massif en dépit du temps qui rendait les routes glissantes. En fin de semaine, on devrait atteindre les 2500 skieurs. « Le centre atteint sa pleine capacité à sa deuxième saison d'exploitation dans un contexte très difficile. Il faut s'en réjouir », conclut M. Bouchard.

Salon National de la Santé de la Capitale

Salon National de la Santé de Québec aux Galeries de la Capitale

INVITÉS SPÉCIAUX:
 Dr Roland Albert, pédiatre
 Dr Jean Drouin
 et plusieurs autres...

Préserver sa santé, c'est capital!

ENTRÉE GRATUITE AU PARC RÉCRÉATIF
11-12-13 MARS 1994

Offre gratuite de déneigement

St-Omer refuse qu'un homme d'affaires rouvre les rangs

SAINT-OMER — Les 18 citoyens des rangs 2 et 3 de Saint-Omer, souvent désignés comme « résidents du chemin Saint-Louis », ont vu s'envoler une autre chance de voir déneiger le tronçon de route de huit kilomètres qui les relie au reste du monde quand la municipalité a refusé, hier, de donner une permission à un industriel du sciage qui voulait l'ouvrir à ses frais.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

■ Cinq artistes se partagent une aide de 21 247 \$

BAS-SAINT-LAURENT — Cinq artistes du Bas-Saint-Laurent se voit attribuer une somme de 21 247 \$ à la suite de la seconde inscription au programme d'aide aux artistes professionnels de l'année 1993-1994 du ministère de la Culture et des Communications. Robert Baronet obtient 5000 \$ pour la réalisation d'une série de photographies sur le thème « Prétente à une archéologie moderne »; André Dubois, 5000 \$, pour procéder à une installation dans un parc urbain; Martine Blanchette, 1247 \$, pour participer à une audition à Angers, en France, pour un poste de timbalier solo; Brigit Micho, 5000 \$, pour réaliser une performance artistique/technologique et Boris Firquet, 5000 \$, pour réaliser un vidéo d'art.

Le propriétaire de la scierie Bois Saint-Omer, Marc Dugas, comptait ouvrir le chemin, lundi, afin d'accéder à des lots boisés situés dans le rang 7. Il devait obtenir le consentement de la municipalité avant de déblayer la route, puisque la loi réserve à l'administration municipale le droit de choisir les chemins qui sont entretenus.

Saint-Omer a toutefois décidé de ne pas accorder cette permission avant d'obtenir un avis légal de son procureur, Me Nérée Cormier, qui doit notamment étudier la question de responsabilité civile en pareil cas, ce qui prendra quelques jours.

La municipalité refuse d'entretenir cette portion de huit kilomètres parce que ça coûterait trop cher. Un jugement de la cour supérieure a reconnu ce pouvoir discrétionnaire, en février, à la suite d'une requête des 18 citoyens, qui espéraient alors forcer Saint-Omer à déneiger cette route.

Devant ce délai et l'ampleur de la réaction de la municipalité face à son projet, Marc Dugas renonce au déneigement du chemin Saint-Louis.

« Un article de la loi municipale reconnaît aux entrepreneurs forestiers le droit d'ouvrir des routes à leur frais. Mais ils doivent aussi

assumer les responsabilités. Je ne veux pas me lancer dans une affaire juridique. Je vais attendre au printemps et bûcher ailleurs en attendant », explique-t-il.

Il ajoute que le déblaiement de la route ne lui aurait pas coûté si cher. Ça aurait pris une journée et un réservoir d'essence. « C'est pas du roc qu'il faut enlever, c'est de la neige. »

Pour Michel Saint-Louis, l'un des 18 résidents, l'attitude de la municipalité dans cette affaire prouve bien qu'elle s'acharne sur eux. « Tout est à l'avantage de la municipalité, ça ne leur coûterait rien et ils (les membres du conseil) n'acceptent pas encore. Ils veulent vraiment nous isoler. C'est de la provocation », réagit M. Saint-Louis.

D'autre part, les sept familles du hameau de Robidoux, à quelques kilomètres de New Richmond, pourraient bien vivre les mêmes frustrations que les citoyens des rangs de Saint-Omer, l'hiver prochain, puisque la MRC Bonaventure cessera d'assumer les frais d'entretien de la route Saint-Antoine.

C'est la MRC qui a assuré, pour un peu plus de 8000 \$, l'entretien de cette route cette année, un autre résultat de la réforme Ryan, qui transfère une partie importante de l'entretien du réseau routier aux municipalités. Robidoux est toutefois situé en territoire non organisé, ce qui a un peu forcé la MRC, plutôt qu'une ville, à assumer l'entretien du chemin Saint-Antoine.



L'agent Dany Samson et le sergent Régis Falardeau de la SQ ont remis deux certificats honorifiques aux capitaines Ghyslain Langlois et André Thorn.

Deux capitaines honorés pour avoir sauvé des naufragés

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Deux capitaines nord-gaspésiens ont reçu de la Sûreté du Québec un certificat pour leur « collaboration exceptionnelle » lors d'un accident maritime survenu en novembre.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

André Thorn de Cap-Chat et Ghyslain Langlois de Sainte-Anne-des-Monts ont participé au sauvetage de deux marins, le 6 novembre. « Les capitaines et leurs

équipages n'ont pas hésité à prendre la mer, malgré les conditions périlleuses, pour aider les occupants du Rockwell, a rappelé le sergent Régis Falardeau, responsable du poste de la SQ de Sainte-Anne-des-Monts. C'est pourquoi nous avons choisi de leur remettre ces certificats

honorifiques. »

« La Sûreté du Québec ne peut, à elle seule, répondre à toutes les demandes. Nous avons besoin de l'aide des citoyens pour remplir notre mandat. Or, c'est justement ce qu'ont fait, avec une rapidité exemplaire, les capitaines et leurs équipages », a ajouté le sergent Falardeau. « Nous avons simplement respecté la tradition maritime, a rétorqué André Thorn, modeste. J'ai eu peur mais c'était mon devoir de le faire. »

Les événements

Le 6 novembre, vers 18 h 30, le capitaine Thorn aperçoit des fusées de détresse sur le Saint-Laurent, à la hauteur de Cap-Chat. Aussitôt, il rejoint son équipage et largue les amarres pour porter secours aux marins. « J'ignorais ce qui se passait réellement. Mais quelqu'un avait besoin d'aide et il fallait que j'y aille. »

Alors qu'il fonçait vers le large, l'équipage du River Lady apprend qu'un bateau de pêche de 45 pieds, le Rockwell est en difficulté. Son capitaine Yvan Labrie et un marin Jean-Pierre Boucher, tous deux de Tourelle, ont même abandonné le navire et dérivent à bord d'un radeau pneumatique. Un fort vent d'ouest alimentait des vagues de cinq à huit mètres.

Se dirigeant vers les fusées de détresse lancées à intervalles réguliers, André Thorn, son fils Stéphane et Georges Roy localisent les deux naufragés vers 20 h 30. « Ils étaient mouillés et ils avaient froid, raconte le capitaine. Le radeau contenait environ 10 centimètres d'eau malgré la toile qui le recouvrait. » Lors de cette manœuvre, le River Lady a évité de justesse une collision avec un pétrolier qui tentait également de venir en aide aux marins.

Pendant ce temps, les agents Demers et Samson reçoivent un appel les informant qu'un navire éprouve de sérieuses difficultés. « Il était 19 h 40, raconte l'agent Samson. Comme aucun navire de la Garde côtière ne pouvait intervenir, j'ai demandé aux gens de Pêches et Océans de m'identifier les propriétaires des navires accostés à Sainte-Anne-des-Monts. Puis, j'ai contacté Ghyslain Langlois. Dix minutes plus tard, lui, son équipage et deux policiers prenaient le large. »

Le Lauréat et ses occupants ont rebroussé chemin après avoir appris que les marins étaient sains et saufs.

Le naufrage du Rockwell serait attribuable au bris de ses pompes de cale. Seul le radeau pneumatique a été retrouvé. Le navire, en bois, a coulé à environ quatre milles nautiques (7 km) au large de Cap-Chat.

De l'énergie pour vos yeux avec Lancôme et une prime en plus



PRIME

VOTRE PRIME!

À l'achat de 20.00 ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans autres frais, la prime « Beauté classique »: crème Nutriforce 15 mL; lait démaquillant Galatée Douceur 60 mL; rouge à lèvres Rouge superbe en rose nacré; mascara noir Carecils 2.5 mL; lotion Trésor pour le corps 30 mL et un sac à produits de beauté. Une prime par personne. Offre en vigueur du 14 au 27 mars 1994.

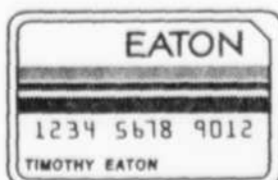
La région autour de l'oeil est plus fragile et peut laisser voir les premiers signes du vieillissement. Rénergie Yeux de Lancôme, Paris est spécialement formulé pour contribuer à réduire les rides et ridules.

Rayon des produits de beauté, 216.

1. 15 mL.

43⁰⁰\$

Aussi offert:
1A. Traceur Maquillé.
20.00



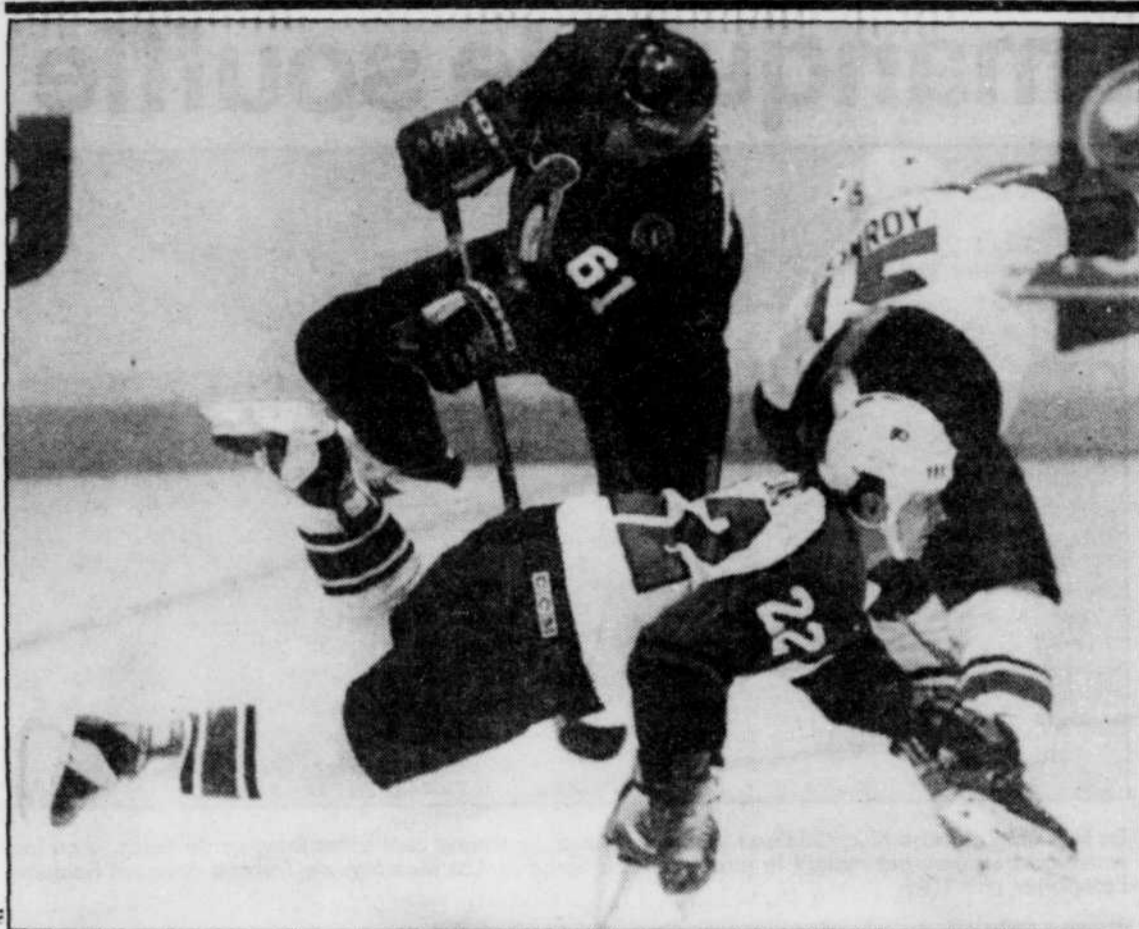
EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

■ Jean Audet devra être député à temps plein...

QUÉBEC — Le député libéral de Beauce-Sud, Jean Audet, devra fournir sa prestation de travail en tant que député ou bien il devra démissionner. C'est l'avertissement qu'a lancé, hier, le président du caucus ministériel Robert Thérien en apprenant que son collègue voulait réduire ses heures de travail pour... se lancer dans le commerce des voitures. Hier, M. Audet a expliqué au SOLEIL que c'est évident qu'il sera moins disponible et qu'il va conséquemment réduire son « assiduité » au cours des prochaines semaines à l'Assemblée nationale.



Acquis des Sénateurs d'Ottawa la semaine dernière par les Flyers, Mark Lamb ne semble pas encore s'être habitué à son nouvel uniforme. Hier, il est entré en collision avec Sylvain Turgeon, son ex-coéquipier, et Al Conroy, son nouveau compagnon de trio. Résultat ? Un petit vol plané au-dessus de la glace.

6 points pour Lindros

PHILADELPHIE (AP) — Eric Lindros a marqué un but et récolté cinq passes pour mener les Flyers de Philadelphie à un gain de 8-2 contre les Sénateurs d'Ottawa.

Rob Brind'Amour et Andre Faust ont marqué chacun deux buts pour les Flyers, qui devaient maintenant les Panthers de la Floride par un point au huitième rang de la Conférence de l'Est, le dernier donnant accès aux séries éliminatoires.

Les Flyers ont remporté une deuxième victoire à leurs six derniers matchs (2-3-1). Les Sénateurs ont subi une septième défaite consécutive. Les Flyers se sont imposés dès le départ, alors que les Sénateurs n'ont obtenu leur premier tir au but qu'après 11:16 de jeu.

Les cinq passes de Lindros lui ont permis d'égaliser un record d'équipe de Bobby Clarke. Lindros a marqué 12 buts et récolté 15 passes à ses 14 derniers matchs. Brind'Amour totalise 11 buts et 13 passes depuis qu'il a joint Lindros sur le premier trio de l'équipe, il y a 11 matches.

Bruins 2 Rangers 2

À Boston, un but de Greg Gilbert en troisième période a permis aux Rangers de New York d'arracher un verdict nul de 2-2 aux Bruins, hier, lors d'un affrontement impliquant les meneurs des divisions Nord-Est et Atlantique.

Les Bruins avaient pris les devants 2-0 sur des buts de Glen Wesley et Glen Murray en première période. Le but de

Sergei Zubov lors d'un avantage numérique à 13:01 de la période médiane avait permis aux Rangers de réduire l'écart à 2-1.

Gilbert a inscrit son quatrième but de la saison à 10:57 du dernier tiers. Il a saisi une passe de Steve Larmer dans le coin gauche de la patinoire et il a déjoué le gardien Jon Casey du côté le plus rapproché.

Dave Reid a raté une belle chance de donner la victoire aux Bruins quand Glenn Healy a bloqué son dangereux tir du revers avec 25 secondes à jouer dans le match.

Leafs 4 Penguins 2

À Pittsburgh, Dave Andreychuk a égalé un record d'équipe des Maple Leafs avec un 48e but lors de la victoire de 4-2 de Toronto face aux Penguins de Pittsburgh. Les Leafs ont ainsi mis un terme à la série de cinq matchs sans défaite des Penguins à domicile.

Le 48e but d'Andreychuk lui permet d'égaliser la marque pour un ailier gauche des Maple Leafs, record établi par Frank Mahovlich lors de la saison 1960-61. Il a compté lors d'un avantage numérique dans la dernière minute de jeu de la partie.

Mike Eastwood avait marqué à mi-chemin de la troisième pour placer les Leafs en avant 3-2. Glenn Anderson a inscrit les deux autres buts des

vainqueurs. Ron Francis et Greg Brown ont riposté pour Pittsburgh.

Les Maple Leafs ont porté leur fiche à l'extérieur à 18-10-7, la quatrième de la ligue. Les Penguins n'ont pas inscrit de but lors de cinq supériorités numériques.

Devils 4 Whalers 0

À East Rutherford, les Devils du New Jersey ont marqué des buts sur trois de leurs cinq premiers tirs aux dépens du gardien Frank Pietrangelo, pour qui il s'agissait d'un retour dans la LNH, dans une victoire de 4-0 aux dépens des Whalers de Hartford.

Les Devils ont prolongé à sept leur série de matchs sans revers (5-0-2). Leur dossier au cours des 11 derniers matches est de 7-1-3.

Pietrangelo, un vétéran de sept saisons dans la LNH, a été rappelé hier du club-école de Springfield dans la Ligue américaine. Les Whalers ont de plus rappelé des ligues mineures l'ailier gauche Mike Tomlak. Le centre Darren Turcotte était aussi de retour dans la formation après avoir subi une intervention chirurgicale au genou le 9 décembre.

Corey Millen, Bob Carpenter et Tom Chorske ont marqué pour les Devils en début de match contre Pietrangelo, dont le dernier match dans la LNH avec les Whalers remontait au 22 décembre. John MacLean a réussi le seul but de la troisième période.

SPORT EN BREF

■ Défaite surprise de l'Ontario

La Saskatchewan a causé la surprise aux championnats canadiens de curling, hier, avec une victoire de 6-5 aux dépens de l'Ontario et de son skip Russ Howard, actuel champion du monde et canadien. Le skip Doug Harcourt et ses coéquipiers de la Saskatchewan ont entrepris la journée au dernier rang du classement, alors que Howard était deuxième. Il s'agissait pour Howard de sa deuxième défaite de la journée, puisqu'il s'était incliné 6-5 contre la Colombie-Britannique en 14e ronde. L'équipe du Québec, menée par le skip Ghislain Doyon, l'a emporté 9-6 contre la Nouvelle-Ecosse.

■ Harding ira malgré tout

La Fédération américaine de patinage artistique s'est résignée à laisser Tonya Harding participer aux championnats du monde, qui débutent le 22 mars au Japon. La fédération a fait savoir qu'elle n'allait pas immédiatement porter appel de la décision rendue mercredi par un juge de district, qui a accordé à Harding une injonction provisoire qui lui permet de retarder sa comparution devant un panel qui aurait pu la suspendre pour son rôle dans l'assaut contre Nancy Kerrigan.

■ Daly revient en force

John Daly a souligné son retour sur le circuit de la PGA avec une récolte de cinq birdies qui lui ont permis de remettre une carte de 69, hier, et de se placer à deux coups de la tête après la première ronde de la classique de golf de Fort Lauderdale. Le champion du tournoi des Maîtres, l'Allemand Bernhard Langer, et Brandel Chamblee sont en tête à la suite de rondes de 67.

■ Estill sort de l'ombre

Michelle Estill a remis la meilleure carte de sa carrière, un 65, pour prendre les devants au terme de la première ronde de la classique de golf féminine de Tucson. La bourse de 425 000 \$ offerte à la gagnante de ce tournoi de la LPGA représente le triple des gains de Estill pour 1993, elle qui n'avait pu faire mieux qu'une 27e position l'an dernier et qui avait raté les deux dernières rondes de tournois à six reprises.

■ Les Bills économes

Les Bills de Buffalo, de la LNF, soucieux de réduire leur masse salariale, ont fait savoir hier qu'ils n'allaient probablement pas faire signer un nouveau contrat au demi de coin Kirby Jackson. L'entraîneur-chef Marv Levy a déclaré que les Bills devraient fort probablement se résigner à laisser partir Jackson en raison du plafond salarial. Jackson est joueur autonome sans compensation et son salaire s'établissait à 600 000 \$ la saison dernière.

■ Steffi Graf se ravise

Steffi Graf a changé d'avis et compte maintenant s'aligner dans le tournoi de Hambourg (25 avril-1er mai) où sa rivale Monica Seles a été blessée d'un coup de couteau l'an dernier par un forcené. « Steffi avait des hésitations à cause de l'attentat contre Monica Seles », a déclaré hier le directeur du tournoi, Guenter Sanders, en confirmant la participation de la no 1 allemande.

■ Dave Castilloux n'est plus

L'ancien champion de boxe Dave Castilloux est décédé mercredi à Montréal à l'âge de 77 ans. Castilloux s'était classé troisième au monde dans la catégorie des poids plumes. Il a livré 114 combats entre 1935 et 1948, conservant une fiche de 87 victoires, dont 35 par K.O., six verdicts nuls, 15 défaites et 6 combats hors-concours.

■ Décès d'Eddy Creatchman

Eddy « The Brain » Creatchman, l'une des figures les plus connues du monde de la lutte québécoise est décédé mercredi à l'âge de 66 ans. Creatchman, un ancien arbitre, a tenu le rôle de gérant pour les méchants qu'étaient Abdullah The Butcher et Tarzan « La Bottine » Tyler.

■ Tournée des vétérans

John McEnroe, Jimmy Connors, Bjorn Borg, Ivan Lendl et Mats Wilander entreprendront une tournée qui les mènera dans cinq villes américaines le mois prochain. Ces cinq légendes du tennis s'affronteront dans le cadre de mini-tournois à partir du 21 avril à Denver. Quatre des cinq joueurs s'affronteront à chaque événement. Ensemble, ces cinq joueurs ont remporté 488 championnats en simple ou en double, incluant 50 tournois du Grand Chelem.

■ Svensson surpris

Le Suédois Jonas Svensson, deuxième tête de série, a été victime d'une défaite surprise de 4-6, 6-2, 6-3 aux mains de l'Allemand David Prinosil au tournoi de tennis de Saragosse. Le premier favori Karel Novacek, de la République tchèque, avait été éliminé dès la première ronde.